Mairie de TREFFORT-CUISIAT 2 place Marie Collet - BP 1 01370 TREFFORT-CUISIAT

Téléphone: 04.74.42.38.00

Télécopie: 04.74.42.38.01

## ARRÊTE MUNICIPAL Nº AR 2012 03 013

Objet: Interdiction des chiens sur la place de Treffort

## Le Maire de la Commune de TREFFORT-CUISIAT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les pouvoirs de police conférés au maire d'une commune en vertu de l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article L 211-22 du Code Rural.

Considérant qu'il y a lieu, dans un but de sécurité et de tranquilité, de réglementer la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens,

## ARRÊTE

- Article 1 L'accès sur les espaces verts de la place de Treffort est strictement interdit aux chiens, même tenus en laisse.
- Article 2 Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.
- Article 3 Monsieur le Commandant de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet.

A Treffort-Cuisiat Le 27 mars 2012

Le Maire

Raymond MAIRE